

Trait

d'union

n°45/Hiver 22

Une richesse à préserver...

Journal municipal d'actualités et d'informations de la commune de Rothau.

Sommaire

- 3
-Edito.
- 4
-Décisions du Conseil.
- 5
-Ça change mais pas vraiment.
- 6
-Traversée de Rothau :
Le dossier avance.
- 8
-Capitale Française de
la Biodiversité.
- 10
-Dynamisme local...
- 12
-Sur les rails et autour...
- 14
-Ça Suffit!
- 16
-Le PCAET du PETR
décryptage.
- 18
-Rêver le village !
- 19
-Dossier: Sur les traces
du passé.
- 24
-On a vu...
- 26
-La fête.
-Zumba!
- 27
-20 années de Country
et de Line Dance.
- 28
-Belote, paroisse protes-
tante.
-La caravane passe.
- 29
-Longue vie à la LBB.
(La Boule Bruchoise)
- 30
-Recherche de docu-
ments de la période
1939-1945.
de la vie à Rothau.
-Départ du pasteur Par-
mentier.
- 31
-Etat civil.

Trait d'Union
Mairie de Rothau
24 Grand' Rue
67570 Rothau.
-Tirage 900 exemplaires
ISSN 1817-857X
Conception et réalisation,
Mairie de Rothau

Directeur publication:
Marc SCHEER
Rédactrice en chef:
Marine MUGLER
Crédit photos:
Sandrine HORRY
Jean-Michel FRÊNE
Bastien MASSOT

Comité de Rédaction:
Viviane BOLLORI
Silvia DO SACRAMENTO
Jean-Michel FRÊNE
Sandrine HORRY
Catherine LE MENER
Bastien MASSOT
Françoise VERET



L'année 2022 qui se termine restera sans doute dans toutes les mémoires comme une année charnière!

Alors que l'on pensait avoir surmonté cette pandémie du Covid (qui bien que toujours présente n'a plus la même virulence) voilà que la guerre est réapparue en Europe avec des conséquences désastreuses pour toutes les populations, ici en Europe comme dans le reste du monde. Alors que la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique commençait à s'imposer à tous comme la priorité des priorités, cette guerre, absurde si l'on considère son origine, va imposer une course aux armements qui nécessairement va peser sur l'économie mondiale avec comme

principale conséquence un appauvrissement de beaucoup de personnes pour qui se nourrir et se chauffer deviendra un vrai problème.

A notre petit niveau communal, les répercussions ne sont pas négligeables et notre souci va être de pouvoir d'abord réduire par tous les moyens notre facture énergétique sinon nous n'aurons plus les moyens d'investir, notamment dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Car sans moyens comment lutter contre le réchauffement climatique? Il est illusoire de penser que la préservation de notre environnement peut se réaliser avec des bouts de ficelle ! Voilà les difficultés auxquelles nous sommes

confrontés quotidiennement mais surtout ce n'est pour autant qu'il faut céder au découragement et si chacun d'entre nous y met du sien, on pourra s'en sortir : le « tous ensemble », si souvent employé à tort et à travers, prend ici tout son sens et à la veille de Noël, c'est ce message qu'il faut faire passer. Chacun doit être persuadé que faire un effort pour son environnement, aussi minime soit-il, servira au bien de tous et de notre planète ! Je vous souhaite à toutes et tous un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année ! Que 2023 soit une année plus paisible et plus rassurante !

Marc SCHEER.

Principales décisions du Conseil.



Juillet 2022 :

- Transfert compétence « Plan Local d'Urbanisme » à la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
- Renouvellement ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 euros.

Septembre 2022 :

- Régularisation des charges annuelles des appartements situés au 1er étage de la mairie

- Facturation des charges annuelles à l'association « La Boule Bruchoise » pour occupation des équipements de La Suchette
- Tarif restauration scolaire fixé à 8 euros à compter du 1er septembre 2022

Octobre 2022 :

- Approbation rapport assainissement 2021 établi par le SIVOM de la Vallée de la Bruche
- Facturation dégradations

d'un panneau de signalisation à hauteur de 110 euros.

Novembre 2022 :

- Approbation états de prévision des coupes et travaux en forêt communale pour l'année 2023
- Régularisation des charges annuelles des appartements situés à l'école élémentaire et de la micro-crèche « Les Bambins de la Vallée »

Ça change mais pas vraiment.



C'est par une délibération du 20 juin 2022 prise par la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche que les documents d'urbanisme sont devenus une compétence intercommunale. En effet, dans le cadre de la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), cette compétence ne peut plus être exercée directement au niveau communal. L'intérêt d'un tel dispositif réside dans le fait de réfléchir « l'urbanisme » non plus sur le plan d'une seule commune mais sur l'ensemble du territoire. Pour ce transfert, il a fallu qu'une majorité de communes l'accepte, ce qui a été le cas pour Rothau.

Notre commune disposant déjà d'un Plan Local d'Urbanisme, le futur PLUi ne devrait pas y apporter de grands changements.

Sauf qu'il y a là une opportunité pour notre commune. Notre Plan Local d'Urbanisme, approuvé après des mois de travail en 2011, doit évoluer notamment sur le plan des mesures liées à la protection de l'environnement.

Il doit être « grenélisé » en référence au « Grenelle de l'environnement » qui a instauré de nouvelles règles en matière d'urbanisme orientées isolation, baisse de consommation, mesures de compensations écologiques, etc. Grenéliser un PLU a un coût : études, rédactions, publications, etc...

la mise en place d'un PLUi a aussi un coût pour les mêmes motifs. Sauf que dans ce cas, le coût sera moins important puisque mutualisé avec les autres

communes. Cela constitue un vrai motif de satisfaction à l'heure où toutes les économies sont bonnes à prendre.

Autre subtilité, avec le transfert de la compétence des documents d'urbanisme à l'intercommunalité, l'exercice du droit de préemption urbain ne peut plus être exercé au niveau communal sauf si le président de la Communauté de Communes délègue ce droit. C'est le cas à Rothau et donc c'est toujours le maire, sauf cas très exceptionnel, qui continuera à exercer ou non le droit de préemption urbain.

Donc ça change mais pas tant que ça.

Traversée de Rothau: Le dossier avance.



Le 7 décembre à 18 heures, le Président de la Collectivité européenne d'Alsace et notre conseillère Monique Houlné entouré de représentants de ses équipes techniques et des élus locaux invitaient la population à une réunion pour annoncer des échéances très concrètes sur le projet d'aménagement de la traversée de notre village.

Tout d'abord le tracé nous a été remis en mémoire. Plus précisément, un tracé affiné par les derniers travaux des équipes de la CEA. Rien de révolutionnaire à ce niveau. Les dernières obligations en matière de compensations environnementales qu'implique ce type de projet sont intégrées.

De même, l'aménagement routier est prévu plus prêt du bord de Bruche, accompagné de l'itinéraire cyclable, de murs anti-bruit, de plateaux et de limitations de vitesses différentes selon les secteurs du nouvel aménagement.

Le détail pourra être découvert en totalité lors de l'enquête publique nécessaire dans le montage du dossier.

Tous les habitants de Rothau pourront s'exprimer à cette occasion.

Les dates importantes :

- Mai 2023 : Approbation

du dossier d'avant-projet

- Décembre 2023 :

Transmission du dossier

d'utilité publique et de

demande d'autorisation

environnementale unique (Loi sur l'eau, CNPN, défrichage) à la Préfecture

- Mi-2024 Enquête publique

- Mi-2025 Arrêté de déclaration d'utilité publique

- Mi-2025 Arrêté Autorisations

environnementales

- 2025 - Etude de projet

- Fin 2025 Enquête

parcellaire et évaluation définitive des Domaines

- 2025/2026 Acquisitions foncières

- 2026 Début des travaux préparatoires

Voilà pour les points essentiels vu de la CEA.

La suite de la réunion a été une série d'échanges

que nous pouvons sommairement classer en deux groupes.

En premier lieu une série de questions, de remarques et de commentaires faits par des personnes qui n'habitent pas Rothau et dont les points de vue étaient teintés d'une sensibilité écologique laissant entendre qu'ici personne n'a cette sensibilité. Pire, des propos critiquant un projet dépassé, une gabegie financière, un manque de respect de l'environnement et même « un projet faramineux au bénéfice de quelques habitants à qui on veut faire plaisir » ont été prononcés et parfois, disons-le, mal supportés. D'autres expressions portées par des habitants de Rothau,

très pragmatiques, orientaient les débats, sur l'indemnisation des familles expropriées, sur les conséquences de certains aménagements ou encore sur l'entretien des aménagements routiers actuels qui souffrent du passage de nombreux camions. L'occasion de rappeler qu'en 2019 une enquête de circulation comptait le passage de 8140 véhicules dont 18 % de poids lourds soit environ 1400 véhicules de plus de 19 tonnes chaque jour dans Rothau.

Enfin, en marge de cette réunion rappelons que si les élus de Rothau ont toujours l'intérêt général en tête, il n'est pas question d'abandonner qui que

ce soit dans ce dossier. Donc tenant compte des habitants de la zone des chalets, du camping en passant aussi par ceux qui bordent l'entrée en provenance de Schirmeck ce projet d'aménagement concerne bien plus que les seuls habitants de la Grand'Rue et parfois l'impact sur les familles, à ce stade du projet, est déjà très important. Ne l'oublions pas ! Les réflexions devront se poursuivre et des choix importants devront être faits. Quand ? Comment ? Dans ce dossier si la voix de Rothau « compte » et qu'elle est très souvent entendue, elle n'est pas prépondérante et elle n'a aucune influence sur les cordons de la bourse.

A suivre !



Capitale Française de la Biodiversité.



La Comcom devient la onzième « Capitale française de la Biodiversité » devant une trentaine d'autres candidats. Avec les quatre autres collectivités lauréates, elle illustre par ses actions le lien étroit entre restauration des paysages et protection de la nature, ici en lien direct avec les habitants, acteurs. Le 18 octobre le Royal a été le théâtre de la remise de ce prix du concours organisé par l'Office français de la biodiversité, Plante & Cité, le centre technique national sur les espaces verts et la nature en ville, l'Agence régionale de la biodiversité

en Ile-de-France, avec la participation du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

Un comité scientifique et technique se charge de l'évaluation des candidatures le tout avec le soutien du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires. Ce titre récompense trente années de politique paysagère de la Comcom, politique qui a été initiée par Pierre Grandadam, président honoraire de la Comcom et s'est développée grâce au travail acharné de

Jean-Sébastien Laumond, chargé de mission à la ComCom.

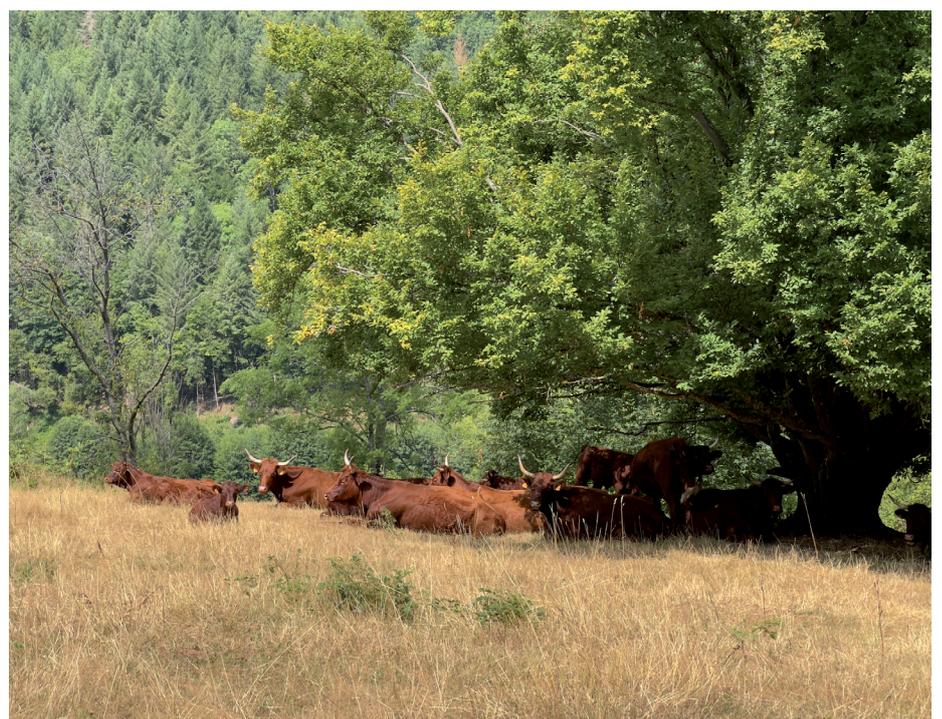
A partir de notre paysage profondément dégradé par la déprise agricole et l'enrésinement forestier, la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche a su impulser une politique de réouverture des paysages, en permettant l'émergence et la pérennisation d'acteurs économiques et associatifs (associations foncières pastorales, syndicat des arboriculteurs et récoltants familiaux de fruits), susceptibles de contribuer au maintien des paysages ouverts sur le long terme. La gestion paysagère menée dans notre vallée est intimement liée, dans la conception comme dans la mise en oeuvre, à la préservation et au développement de la biodiversité. Ainsi, il ne s'agit pas seulement de rouvrir des parcelles, mais de travailler les lisières, de favoriser de nombreux éléments fixes du paysage (bosquets, haies, arbres isolés, vergers...), de reconquérir des fonds de vallées, des berges de cours d'eau... Un véritable travail de fond constituant et entretenant une « dentelle » d'espaces



à haute valeur paysagère et environnementale. Concrètement ici, le bel exemple est celui de l'AFP du Mézis, présidé par Michel Masson qui a permis de rétablir des prairies propices à un troupeau de vaches, de développer à nouveau des arbres fruitiers (avec fabrication de jus de pomme pour la commune) et grâce au maintien de haies et bosquets de favoriser la diversité d'insectes et d'oiseaux témoins et parfait exemple de ce que peut être une politique environnementale. « Le projet paysager de la Communauté de Communes symbolise la victoire du temps long associant protection de la biodiversité et développement d'activités agroécologiques », apprécie David Monnier, chef de service à l'Office français de la biodiversité membre du jury. « Le territoire a fait le choix d'une agriculture

non pas productiviste mais qualitative. Résultat, en trente ans, le nombre d'agriculteurs a été multiplié par deux sur ce territoire montagnard, en partie grâce à l'augmentation des surfaces de pâture alors que partout ailleurs, c'est le contraire. » Ce qui est particulièrement remarquable ici c'est que le projet paysager apparaît de plus fortement intégré

aux autres composantes du territoire : tourisme, valorisation agricole, fermes-auberges, lien social, cadre de vie, mobilité... De ce fait, il est porté par toute une communauté d'acteurs, et ce depuis le début. Un exemple riche et inspirant qu'il va falloir faire perdurer. Nul doute qu'ici l'énergie nécessaire sera puisée dans le collectif.



Dynamisme local...



Cette fin d'année 2022 ne déroge pas à la tradition, c'est le temps de l'Avent et des marchés de Noël.

La Paroisse protestante a ouvert le ban dès la fin novembre en proposant ses traditionnels stands joliment pourvus. Le week-end suivant aura été le point d'orgue des animations de la période avec en premier lieu la deuxième édition du marché de Noël «solidaire» organisé par Olivier et Sandra du Restaurant Les petits plats de Mamama. Les artistes et producteurs de la vallée de la Bruche qui y exposent tout au long de l'année ont proposé des stands plus beaux les uns que les autres avec parfois des découvertes extraordinaires.

L'occasion d'approcher des savoirs faire de notre belle vallée et de faire des achats de Noël. Le samedi à 16

heures au nom de tous les partenaires de l'opération, Sandra et Olivier ont remis un chèque de plus de 2000 Euros au représentant de la Croix Blanche de Schirmeck présent pour l'occasion. Pour mémoire, les bénéfices des ventes solidaires organisées au restaurant tout au long de l'année sont collectés pour aider une association locale à réaliser tout ou une partie d'un projet.

Cette année, c'était donc au bénéfice de la Croix Blanche qui doit remplacer une ambulance. Avec 150 sorties en 2022 pour cette organisation indispensable à la tenue de nombreuses manifestations culturelles ou sportives, entretien, équipements et formations sont incontournables.

Ce moment de solidarité a aussi été l'occasion de présenter à l'assistance la délégation du Lion's Club

local qui sera le bénéficiaire de la collecte de l'année prochaine.

En prenant un petit peu de hauteur, c'est à dire en grimpant jusqu'à la Renardière il était possible de rejoindre une autre animation.

A bonne distance l'odeur du feu de bois attirait déjà nos sens pour nous conduire jusqu'à l'entreprise Merkel. Le sapin qui trônait au milieu de la cour donnait le ton. Ici ce serait le bois sous différentes formes qui nous guiderait. La présentation d'une Tiny House faisait immédiatement sensation. Habillage bois, grandes ouvertures vitrées, conçue sur mesure, pleine d'astuces, elle est unique.





D'environ 30m² charmante et chaleureuse elle est équipée de toilettes sèches et de tout le confort que l'on est aujourd'hui en droit d'attendre. Pièces d'appoint ou véritable logement elle présente beaucoup d'avantages et peut être une vraie alternative aux logements que nous connaissons plus traditionnellement.

Autour, différentes propositions nous étaient faites par des entreprises locales, pour nous faire découvrir leurs activités et des idées originales pour les cadeaux de Noël. Des créations cousues avec originalité, une proposition de soins de bien être, d'autres créations colorées en céramique, et même des idées cadeaux pour nos compagnons à quatre

pattes. Le concert proposé en soirée clôturait une journée quelque peu frisquette mais que le plaisir des rencontres rendait des plus chaleureuse. La même proposition nous était faite le dimanche. La brume entourant le village poussait les visiteurs à se mettre à l'abri dans l'espace de présentation de l'entreprise. Une aubaine pour promouvoir une activité d'installation de poêles à bois et/ou granulés. L'intérêt grandissant pour ce mode de chauffage va sans doute pousser les lutins de Noël à en glisser quelques-uns dans les chaussons sous les sapins. Enfin, le 4 à midi, le retour du grand moment tant attendu par les anciens du village.

Le repas des aînés organisé par le CCAS. Au total, une centaine de participants tous heureux de retrouver un semblant de vie normale. Accueil par le Maire avec un petit mot pour chacun, entrée musicale par la Fanfare avant de partager l'apéritif puis le repas préparé par l'équipe du Restaurant de la Place. L'ambiance musicale de l'après-midi invitait à la danse tandis qu'un spectacle original permettait de petites pauses. Le moment aussi d'avoir une pensée pour toutes celles et tous ceux qui nous ont quitté ces dernières années, l'occasion d'échanger en avance nos bons vœux pour les mois à venir.

Sur les rails et autour...



Les travaux, les horaires, les quais, les passages à niveau, le marquage et la signalisation, un incendie proche des voies, des retards, des annulations de trains, la mise en place de cars de substitution, des panneaux photovoltaïques et d'autres choses encore font que ces derniers mois auront été particulièrement occupés par ce sujet ô combien important pour notre commune et résumé ici en un mot: « le train » Pas de retour en détail sur l'incendie du 2 grand Rue qui a empêché les trains de circuler comme d'habitude sur la ligne. Au final, cet incident devient anecdotique au regard des annulations de trains liés aux arbres tombés sur les voies, aux accidents de personnes et évidemment aux grèves ! Vous ne trouverez personne autour de ces lignes pour dire que tels travaux, tels horaires ou telles grèves

sont ou non justifiés. Ce n'est pas le sujet. Par contre, vos élus qui sont à l'écoute ressentent bien l'inquiétude, la lassitude et au final le sentiment de solitude devant la multitude de tracas quotidiens. Tout cela reflète un vrai problème d'attitude de ce géant du transport : aucune voix ne porte. Cette entreprise fait ce qu'elle veut quand elle veut et les usagers subissent. Des exemples ? En voilà... En 2017 la SNCF sollicitait la Commune parce que des travaux de rénovation de l'ensemble des installations à Rothau devenaient nécessaires, voire en tendant bien l'oreille, indispensables. A ce titre, pour maintenir le niveau de service pour les usagers, la SNCF par le biais de ses multiples filiales imposait l'aménagement du parking, l'amélioration de l'éclairage, le déplacement des réseaux d'alimentation des équipements, la mise

à niveau des quais ou encore la mise en place d'équipements améliorant l'accessibilité pour les personnes handicapées. Pour que tout cela soit réalisé, la Commune, bien aidée par la Région Grand-Est, devait prendre sa part dans le financement de l'opération : financer l'aménagement du parking, du parc à vélo, etc... C'est à l'unanimité que vos élus ont décidé d'assumer ce vrai choix d'aménagement au profit de tous, de Rothau et d'ailleurs.

Pas de regrets, mais au final de l'amertume!

La SNCF n'a pas fait les travaux qu'elle s'était engagée à faire parce qu'elle n'en a pas les moyens.

Ce manque de finances n'est pas dû à l'augmentation du coût de l'énergie ou aux incertitudes liées au conflit à l'Est de l'Europe. Non, c'était bien avant ce tumulte. Dont acte, mais quand même ! Parlons, de la mise à niveau des quais: Pas d'argent veut dire que l'espace entre le marchepied des voitures et le quai est de plusieurs dizaines de centimètres. Si nous pouvons nous résigner à grimper dans les trains ou à sauter de ceux-ci parce que nous sommes valides, plutôt en bonne santé

et plutôt prompt à la manoeuvre, ce n'est pas le cas de tout le monde et ce qui est lamentable c'est qu'aucun équipement pour faciliter l'accessibilité n'ont été mis en place ! Pas même quelques marques de peintures, même sans relief, pour orienter, indiquer et surtout guider par exemple les mal-voyants. Au final, un superbe parking très pratique financé par la Commune et la Région Grand-Est, quelques mètres cube d'enrobés éparpillés avec les quelques sous de la SNCF sur les quais pour une gare et des équipements finalement moins pratiques qu'avant ! Autre exemple : Rappelons-nous les interrogations des riverains de la sortie sud

du village (chalet, camping, distillerie, RD1420 en direction de Fouday) qui entre les 19 et 31 Octobre 2020 ont eu la surprise d'entendre véhicules, tronçonneuses et broyeurs en action lorsque des travaux d'entretien autour des voies ont été engagés, de nuit, sans aucune information préalable.

Ajoutons que la publication à la fin du mois dernier des horaires des dessertes à partir de janvier ont fini par nous plomber le moral. Des trains plus nombreux mais plus possible d'arriver avant 8 heures, pas plus qu'avant 9 heures à Rothau. Des décalages de 15, 20, 30 minutes ou plus qui vont obliger les usagers à revoir leurs horaires de travail. Rien d'insurmontable.

A croire que l'idée de dégoûter les gens de prendre le train est déjà sur les rails. Enfin, nous avons bien compris qu'il n'y a pas d'argent pour mettre à niveau les quais et étaler quelques litres de peinture. C'est noté. Mais pour respecter ses engagements de réduction de gaz à effet de serre et entrer dans le monde des entreprises vertueuses en matière d'économies d'énergies, la SNCF sollicite la Commune pour installer des panneaux photovoltaïques sur le parking. C'est ce qui arrive quand on affiche un discours pour favoriser l'usage du train mais que dans les faits on préfère « gratter » les subventions pour autre chose, même si cet autre chose est nécessaire.



Ça Suffit !

Ça Suffit !

Encore une fois, sauf que si la démarche est à peu près la même, il y aura du changement.

Oui encore une fois, nous poursuivons notre effort de pédagogie et d'explication mais c'est pour mieux vous informer que cela ne va pas durer.

Commençons par le début: Le propriétaire, le maître, c'est vous. C'est vous qui avez l'intelligence nécessaire pour éduquer votre animal, faire en sorte qu'il ne se soulage pas n'importe où. Comme ce n'est pas lui qui va ramasser, c'est à vous de faire le nécessaire ! C'est à vous de penser à vos semblables. Les déjections de votre animal préféré rendent le village sale et désagréable pas seulement à la vue... au nez aussi, pensons aussi cannes, valises ou encore poussettes. C'est tout simplement dégueulasse ! Oui, nous parlons bien des crottes de chien !

S'il y a des secteurs particulièrement touchés par ce fléau, tout le village est concerné. Vous allez chercher un pain ou un repas pour midi? Attention où vous marchez.



Vous accompagnez vos enfants à l'école ? C'est agréable à 8 heures du matin, vous faites une pause au parc communal ?

Attention danger. Nos petits qui jouent, qui touchent à tout, qui ramassent un bâton qui se transforme en baguette magique, ou pas, sans compter quand cela fini en bouche.

Effet de répétition: c'est tout simplement dégueulasse ! Est-ce nécessaire de préciser que les crottes de

chien peuvent contenir des bactéries ou des parasites ? Oui les déjections animales sont biodégradables, ce n'est pas le problème. Mais elles contiennent un tas de cochonneries qui font pourrir les plantes, elle n'apportent pas du tout d'engrais au sol et n'aident pas à avoir une terre fertile. Sinon mettez-les dans vos plantes vertes ! En plus, quand elles déperissent sur l'enrobé de nos trottoirs il n'y a aucune chance de fertiliser quoique ce soit surtout pas l'intelligence du maître. Visiblement l'habitude n'est pas au ramassage.

Le bon geste à adopter lorsqu'on se promène sur la



voie publique avec son animal de compagnie est donc d'être équipé de quoi ramasser les déchets. C'est votre problème. Vous sortez pour soulager Médor ? Vous pensez à vos clés, à la laisse ? Alors pensez sac, mouchoir, papier, poubelle ou je ne sais quoi pour

R A M A S S E R !

Sinon, comme on le dit vulgairement c'est vous qui allez ramasser ! La pelle ramasse crotte est un bel outil pour éviter de se baisser. Si elle s'avère pratique à domicile pour extraire les mines de votre belle pelouse, elle peut être moins pratique lors de la

promenade. La pince sous le bras pourrait devenir la nouvelle mode tendance. Pour mémoire, n'hésitez pas à l'utiliser aussi quand le dépôt trône dans le caniveau. Là non plus ce n'est pas acceptable. Là aussi, ramassage obligatoire ! Puis de toute façon, franchement, ça reste sale. Un sac en plastique, une poubelle et c'est réglé. Dernière solution, plutôt que de flâner dans les rues à attendre le soulagement tant attendu qui vous évitera de nettoyer le tapis du salon, allez prendre l'air en forêt. Un : cela vous fera le plus grand bien, s'éloigner des pots d'échappement est salutaire pour vous et pour votre « quatre pattes

personnel» dont la truffe est juste à hauteur. Deux : Si vous avez une contre-indication médicale pour le ramassage, la forêt ne vous en voudra pas trop. Enfin, soyons fous ! Si vous arrivez à apprendre à votre chien à gérer lui-même ses déjections, vous serez un modèle. Vous aurez sans doute compris, que le coup de gueule est un tantinet agacé. Maintenant que nous avons bien rigolé le temps est venu de sévir. Les directives vont être données dans ce sens, agissant comme un régulateur. Enfin, portons notre regard sur ce triste spectacle offert tous les jours le long de nos rues, sur nos trottoirs, et même dans les parterres paysagés. Force est de constater que la quantité de déjections canines est inversement proportionnelle au civisme des maîtres. Un nouvel apéro croquette est programmé pour reprendre le dialogue. Mais finalement si les choses ne changent pas nous terminerons ce nouveau cycle d'échanges et de pédagogie par la verbalisation.



Le PCAET du PETR décryptage !

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du territoire Bruche - Mossig a été adopté le 11 mai 2022 par le comité syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR).

Jusque-là, tout va bien mais nous ne savons toujours pas de quoi il est question.

Qui ? Quoi ?

Et surtout en quoi serions-nous concernés ?

Pour commencer il faut bien avouer qu'ici nous trouvons le parfait exemple du mille-feuille administratif dont notre pays a tant le secret. Le PETR est une instance qui regroupe des représentants de Communautés des Communes. Le PETR Bruche Mossig est constitué de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, et la Communauté de Communes de la MOSSIG et du VIGNOBLE. Il regroupe 68 communes pour un total de 87 000 habitants.

Il s'agit d'envisager les enjeux d'aménagements par-delà l'échelle communale et même intercommunale. Le Plan climat est un plan d'action



porté par le gouvernement Édouard Philippe 2 et le ministre de l'environnement Nicolas Hulot, ayant pour objectif d'accélérer la transition écologique de notre pays.

Ce Plan Climat Air Energie Territorial se veut une réponse pleine et entière aux enjeux environnementaux sur notre territoire. Il a été travaillé par plus de 350 personnes qui ont planché

durant 3 ans pour aboutir à un programme qui se veut cohérent et volontariste.

Concrètement cela signifie que nous pouvons obtenir de l'aide dans deux domaines :

-La rénovation énergétique des logements.

Pour les particuliers, propriétaires ou locataires, il est possible de réaliser des économies d'énergie. Pour vous aider il est possible de contacter un conseiller France Rénov qui vous conseillera sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables (travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation...) et vous présentera les équipements et matériaux disponibles sur le marché.

Vous pourrez également vous informer sur les aides existantes et pourrez réaliser une évaluation énergétique de votre logement. Le conseiller pourra vous orienter vers les plateformes de rénovation ou l'ensemble des organismes, bureaux d'études ou entreprises susceptibles d'intervenir dans le domaine technique concerné par votre demande. Ce même conseiller est

chargé d'organiser des événements dans le but de sensibiliser les particuliers à la rénovation énergétique de leur logement mais aussi sur les écogestes, actions simples du quotidien qui permettent de réduire votre facture énergétique. C'est par exemple ce conseiller qui est intervenu dans notre commune pour une balade thermique. L'occasion de voir de façon très claire les déperditions de chaleur.

(Sur notre secteur, un conseiller rénovation du réseau Oktave (réseau d'accompagnement des ménages pour la rénovation BBC (bâtiments basse consommation) de leur logement) est basé à Mutzig. Il couvre l'ensemble des communes du PETR Bruche Mossig.)

Oktave propose un suivi tout au long du projet, du diagnostic et premières réflexions à la réception des travaux, en passant par l'aide au montage du dossier financier et la mise en relation avec des professionnels du bâtiment pour proposer une solution clef en main.



Le développement des énergies renouvelables. La Région Grand Est s'est fixée comme objectif de porter la consommation d'énergie d'origine renouvelable à 40% à l'horizon 2030 et 100% à l'horizon 2050. Or aujourd'hui, la production d'énergies renouvelables du territoire ne couvre qu'environ 25 %. Si le Grand Est est considéré comme disposant d'un gisement d'énergies renouvelables (solaire, bois-énergie, etc..) considérable c'est évidemment le cas de notre commune. Nous pouvons donc optimiser l'exploitation de ces ressources locales. Par ailleurs le PETR a lancé une démarche intitulée « Territoire Solaire » afin

de développer les énergies solaires photovoltaïques sur le territoire. Il est donc possible de s'informer sur les opportunités d'investir dans ce domaine et d'étudier les solutions accessibles. A ce titre la mise en place de l'application « cadastre solaire » permet une estimation des potentiels de production d'énergie de panneaux photovoltaïques sur une toiture et du gain financier envisageable au niveau communal.

Sur le plan collectif le PETR est le bon échelon pour organiser l'installation de « centrales villageoises ». Ce sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc.). La société a pour but d'implanter des projets de panneaux solaires sur des bâtiments de la commune, et de gérer leur exploitation, plutôt que de passer par un organisme tiers.

Rêver le village !

mp3 - La spatialisation de la stratégie - Secteur de la polarité intermédiaire (Rothau)



Des réflexions engagées au niveau intercommunal dans le cadre des « Petites villes de demain » permettent à vos élus de participer à des ateliers de réflexions sur des possibilités d'aménagements du centre bourg constitué par les communes de Barembach, La Broque, Rothau et Schirmeck.

Un bureau d'étude mandaté par la ComCom propose son approche sur le commerce local en analysant l'offre existante. Chez-nous il serait par exemple possible de compléter l'offre actuelle en permettant l'installation de commerces ou de services qui n'existent pas encore. Le regard posé permet de noter que trois commerces

du village proposent des terrasses soit autant qu'à Schirmeck. La comparaison ne s'arrête pas là. Dans les deux communes l'offre d'hébergement touristique ou d'affaire est quasi inexistante par rapport au potentiel. Ici, si l'accueil est dans notre nature, il semble qu'il y ait un déséquilibre entre l'offre dans et en dehors du centre bourg. Là s'arrête la comparaison ! Si de nombreux locaux à vocation commerciale sont vacants chez nos voisins, ce n'est pas le cas dans notre commune. Les propriétaires de certains de ces espaces ne sont pas toujours dans une démarche d'ouverture. Le secrétariat de la commune est régulièrement sollicité pour connaître les

opportunités sans toutefois être débordé par les demandes. Elles ne sont tout de même pas fréquentes en matière de commerces proprement dit, plus régulières pour les installations d'artisans. Le futur, peut-être probable aménagement routier qui pourrait traverser notre Commune par l'ancien espace Steinheil peut également constituer un vecteur de réflexion pour l'installation de commerces, services, zone d'activité ou de logements dans le cadre de cet aménagement. La réflexion se poursuit et devrait donner lieu à des préconisations pour accompagner le dynamisme local qui ne se dément pas.

Dossier: Sur les traces du passé.

Il est incontestable que l'histoire du village est intimement liée à l'histoire de l'industrie locale. Si l'exploitation minière et les fonderies ont teinté le passé de la commune, ce pan de l'histoire est souvent relégué au second plan au profit de celui plus récent de l'industrie textile. C'est normal, la chronologie joue son rôle. Les rapports ne sont pas les mêmes. Il reste aujourd'hui de nombreux témoins de « Steinheil ». Les souvenirs sont présents, très souvent heureux, parfois moins, voire empreints d'amertume et de rancœur. Somme toute, la marque de souvenirs vivants au travers de témoignages parfois très récents. Beaucoup d'acteurs sont aujourd'hui silencieux, résignés après avoir subi la fermeture de ce qui était « leur vie ». Quelques-uns résistent et se retrouvent régulièrement même si ce n'est pas très régulier, des initiatives se font jour. Chaque année, depuis 2019, à la belle saison, grâce à la complicité de ses habitants, la vallée de la Bruche révèle quelques-uns de ses plus beaux coins secrets,



laisse entrevoir un petit peu de sa personnalité, dévoile quelques aspects de son intimité à travers, visites, déambulations, explications et échanges, conduits par des bénévoles passionnés qui vous accompagnent en amis de la famille. Ils ont tant de choses à partager que les découvertes s'enchaînent ici à travers la vie quotidienne des travailleurs du textile. Bienvenue dans les Sentiers Plaisirs à Rothau! « De retour d'une journée qui fut un franc succès nous décidions de continuer à proposer de partager nos

souvenirs. » Nous, c'est un groupe d'anciens salariés de Steinheil qui avaient tous une expérience de l'usine. Certains y ont fait toute leur carrière c'est-à-dire 42 ans ! Toute une vie professionnelle, c'est important. Au fil du temps, le groupe s'est étoffé. Amis, sympathisants, historiens du village participent à un moment ou un autre aux différentes activités proposées depuis. Le tout est plus informel que très organisé et cela reste avant tout un plaisir de se retrouver, ensemble,

« comme si nous y retournions ».

Les traces matérielles du passé industriel ne sont pas toujours évidentes à voir pour ceux qui n'ont pas connu les installations. Aujourd'hui nous considérons qu'elles sont de trois ordres et essentiellement liées au développement industriel textile du XIXe siècle :

- Les usines,
- les aménagements sur la bruche pour l'utilisation de l'eau comme force motrice,
- l'habitat avec des maisons

pour les ouvriers.

Ce sont les dernières traces d'une histoire locale qui reste vivante, ancrée dans des mémoires vieillissantes et qui méritent d'être valorisées d'autant que les éléments parfaitement identifiables disparaissent au fil des jours.

Entre Rothau et La Claquette la trame de la découverte est toujours à peu près la même. Il faut remonter quelques années avant 1800 pour comprendre le début de l'activité de filature dans

le secteur. A cette période, il s'agit d'une activité à domicile. C'est un appel du Pasteur Oberlin à un entrepreneur de Sainte-Marie-aux-Mines qui persuade ce dernier d'installer cette activité dans les fermes du Ban de la Roche et environs pour permettre aux paysans d'avoir des revenus complémentaires. C'est ainsi que l'activité de filature et de tissage du coton est introduite dans le secteur. Sous le 1er Empire, un atelier de tissage regroupant



des métiers « à bras » est créé à Rothau par Jonathan Widemann financé par un négociant strasbourgeois, Mathieu Pramberger. Cette activité est reprise après 1815 par Pramberger, puis sa veuve qui fait ériger en 1831 en bord de Bruche une importante filature mécanique actionnée par la rivière, tandis qu'un tissage, dit de la Forge, est construit plus en amont. C'est aussi à cette époque que les premiers essais de blanchiment et de teinture seront menés. Le décès de Mme Pramberger en 1847 marque la reprise par son neveu Gustave Steinheil, associé à son beau-frère Jean-Christophe Dieterlen. La société Steinheil-Dieterlen et Cie développe dès lors toute la chaîne de production, du coton au tissu teint, alimentée en partie en tissus écrus par la Sté Gédéon Marchal & Fils fondée en 1857 à La Claquette. L'ensemble de ces sites industriels voisins a été repris en 1929 par le groupe Marchal qui a procédé au développement de la production en créant dans les années 1950 une unité d'impression qui en a fait, vingt ans plus tard, un des plus importants fabricants d'imprimés de lingerie d'Europe, avec une production journalière de



près de 120 km de tissu. À la fin du siècle, l'activité qui faisait vivre une part importante de la population n'a malheureusement pas pu résister à la concurrence asiatique qui a signé la fin de cette aventure humaine et industrielle. En parallèle, l'essor de l'entreprise va augmenter les besoins en énergie. Transmise initialement dans les ateliers par des poulies et des courroies, l'énergie hydraulique est rapidement secondée par des machines à vapeur dont les chaudières

sont associées aux hautes cheminées qui ont marqué de leur empreinte les paysages industriels. Viendra alors le temps de la création des installations hydro-électriques qui permettront d'alimenter les équipements. La Bruche qui serpentait naturellement dans le paysage sera alors détournée pour adapter l'espace. Impensable aujourd'hui ! La construction des prises d'eau et des canaux à fini de façonner une partie du village. Si le canal qui longe le chemin de Wildersbach a toujours été visible et accessible, certaines installations ont été fondues dans le paysage comme le moulin par exemple. D'autres sont apparues à nos yeux après la déconstruction de l'usine. C'est le cas du canal souterrain qui tranche le site et y reste comme une cicatrice. L'énergie produite était alors totalement consommée par l'usine jusqu'à sa fermeture. Aujourd'hui l'électricité est injectée sur le réseau sans être affectée particulièrement à la consommation locale. Sur les six centrales installées sur l'emprise industrielle cinq sont toujours opérationnelles et en service. Les centrales hydroélectriques,

fonctionnent grâce à des turbines qui convertissent l'énergie hydraulique (chute d'eau) en énergie mécanique. Celle-ci est transmise à un alternateur ou une génératrice qui convertit cette énergie mécanique en électricité. Il s'agit de l'énergie la plus propre en terme d'émission de CO2 mais ceci est une considération actuelle. Considération importante mais pas à l'époque de leur montage puisqu'elles devaient simplement répondre à un besoin pour lequel il n'y avait

pas d'autres réponses. Ces centrales plus que centenaires montrent des performances de longévité remarquables. Aujourd'hui elles sont les seules pourvoyeuses d'emplois. Sur le site, au plus fort de sa gloire, l'activité comptait près de 2000 collaborateurs. Ce développement important de l'industrie demandait de plus en plus de main d'oeuvre. Elle devait être fidèle et fiable. Les industriels ont donc facilité l'installation des familles autour des

usines. C'est le temps des premiers investissements dans des parcs immobiliers, la naissance de cités ouvrières. En plus de loyers très modérés, la mise à disposition des logements était subordonnée à l'appartenance à l'entreprise qui s'assurait ainsi de la stabilité de son personnel. Ces demeures aménagées simplement ne comportaient pas de salle de bain. Des douches étaient à la disposition du personnel et des familles dans une salle de l'usine, la salle du lien. C'est très tardivement et





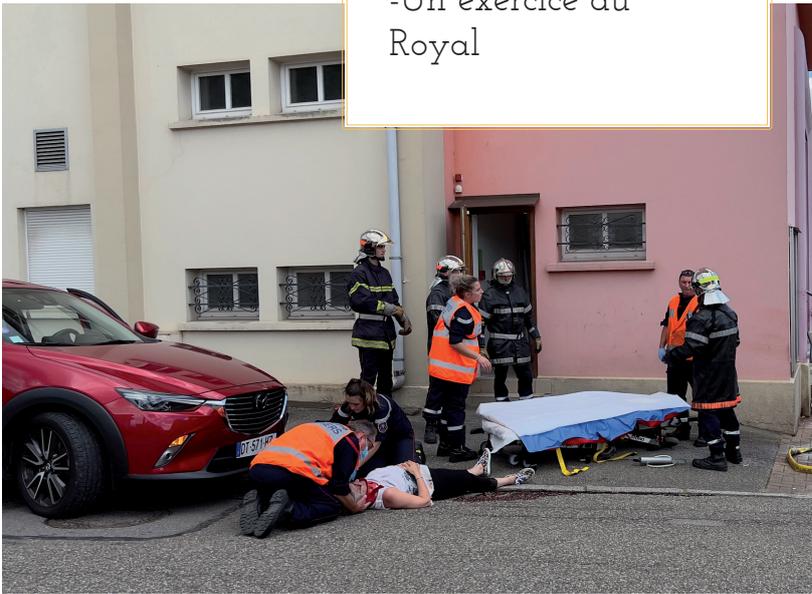
parfois seulement à la liquidation de l'entreprise que les logements ont été proposés à la vente. La plupart des locataires ont alors acheté leur résidence. En 1971, Steinheil logeait encore 105 familles. Notre « sentier plaisir » se poursuit par la découverte de demeures plus imposantes. C'est le cas par exemple de la « Feuillée » à La Claquette qui a été tour à tour Villa de famille, réquisitionnée par les nazis pendant la seconde guerre mondiale, pour devenir dans les années soixante un centre international de séjour symbole de la réconciliation Franco-Allemande et qui

accueillait aussi un centre d'éducation populaire proposant de nombreux ateliers culturels ou éducatifs sous forme associative. L'organisation spatiale de Rothau témoigne encore aujourd'hui des secteurs organisés selon le niveau social dans l'entreprise. Cette organisation s'étend jusqu'au cimetière qui dispose aussi de secteurs différents. Essentiellement liés à l'appartenance religieuse les sections comportent également des carrés familiaux. L'enclos Steinheil y est à cet égard remarquable. L'urbanisme et les vestiges industriels sont les témoins muets de ce passé. Les

animateurs des sentiers plaisirs en sont les voix. Mais pour compléter ces sorties programmées uniquement pendant la saison estivale, des témoignages ont été recueillis et publiés sur le site www.rothau.fr/steinheil. D'autres initiatives ont vu le jour, expos, conférences, publications. Toutes ont le même objectif, garder une trace de ce passé finalement heureux pour beaucoup mais empreint d'amertume pour les derniers acteurs d'une fin peu glorieuse dont ils n'ont pas choisi le scénario.

On a vu...

-Un exercice au Royal



-Le retour de la brocante et de la pluie...



-Une belle journée et de la bonne humeur pour la récolte des pommes au Mesis : 250 Kg pour 237 L de jus.



-La rentrée scolaire se dérouler sans problème sous la nouvelle direction de Madame Magnaval





-L'éclairage public participer aux économies nécessaires



-Le village revêtir ses décorations de Noël



-La Brigade Verte sillonner la Commune.

Les commerces et entreprises de Rothau en majorité au Salon Proval Découverte



La fête.

La dernière édition de la fête du village a été une réussite avec une affluence

en hausse souvent sous un beau soleil qui invitait à l'insouciance. Quelques

changements sont d'ores et déjà en discussion pour l'année prochaine.



Zumba!

L'ABC, avec la complicité des enseignants de la maternelle et de l'élémentaire a organisé une

animation zumba surprise pour les enfants à l'heure de la sortie des écoles. Un moment convivial

auquel les parents ont été invités à participer et qui a fait des adeptes chez les petits et les grands !



20 années de Country et de Line Dance.

Il n'y a pas de limite d'âge pour « danser la country ». C'est une activité qui permet d'acquérir ou de garder une excellente forme physique, de développer la mémoire et d'améliorer le repérage dans l'espace. L'association « Dusty Boots Country et Line Dance » est née en 2002 à Rothau de la volonté de quelques passionnés de danse qui souhaitaient partager cet engouement avec d'autres. Grâce à l'appui de la commune de Rothau, les membres du conseil d'administration de l'époque ont concrétisé ce projet. Le premier cours a été dispensé le 5 septembre 2002 à la salle polyvalente le Royal à Rothau. L'association country des Dusty Boots a été la première de cette danse à voir le jour dans la Vallée de la Bruche et a attiré de nombreux adhérents (109

inscriptions la première année). Bon nombre d'actions ont été réalisées chaque année: soirée country avec orchestre, soirée halloween, animations au profit de diverses associations de la Vallée de la Bruche, Workshop. Actuellement les cours se déclinent en 2 niveaux et sont encadrés par 2 animateurs Thibaut et Jonathan :

- Cours débutants et novices le lundi de 20h à 22h.
- Cours intermédiaires et avancés le jeudi de 20 h à 22h.

Ces cours se déroulent toujours dans la bonne humeur et la convivialité. Nous avons une pensée émue pour GILBERT PAUL qui a quitté les siens le 9 février 2022, nous tenons à lui rendre un hommage, Gilbert avec son épouse



faisaient parti des membres fondateurs de l'association, il présidait l'association de 2002 à 2015, et assurait également les cours avec beaucoup de pédagogie, de dévouement et de patience. Il formait également les futurs animateurs. C'était un pilier, toujours disponible et de bons conseils, Il nous manque beaucoup. Merci à la municipalité. Merci à tous les danseurs pour leur fidélité et assiduité. JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE



Belote, paroisse protestante.

C'est avec un réel plaisir que les amateurs de belote se sont retrouvés le samedi 15 octobre au Royal pour le traditionnel concours

de la paroisse protestante. Soupe de pois et saucisses ont fait le régal des gourmets.

Bonne ambiance et convivialité ont permis à tous de passer une agréable soirée.



La caravane passe.

La commune a accueilli en juillet la caravane de l'animation pour la 3ème année consécutive.

De nombreuses activités ludiques et créatives ont été

proposées aux enfants de tous âges !

Cette année, l'ABC a participé à la manifestation en proposant activités manuelles et petite

restauration. Les bénéfices des ventes sont reversés aux écoles de Rothau pour soutenir les projets à destination des enfants !



Longue vie à la LBB. (La Boule Bruchoise)



Cette année avec nos dix-neuf licenciés dont six féminines, nous avons à nouveau fait une très belle année sportive.

Les résultats sont conséquents:

- SENIORS: 32ème de coupe de FRANCE (niveau régionale)
- 16ème en Coupe d'ALSACE (niveau régional)
- Vice-champion du Bas Rhin en triplète promotion
- Vice-champion du Bas Rhin en doublette Provençale.
- Éliminé en 16ème du championnat de France (niveau national)

EVENEMENT IMPORTANT A VENIR
Nous organiserons, avec l'aval du Comité

Départemental 67 de la Pétanque ainsi que de notre commune: « LES QUALIFICATIFS GRAND EST » Triplète et Doublette de jeux Provençale. Qui se

dérouleront les 3/4 juin et 10/11 juin 2023.

Une première pour nous, ainsi que pour notre vallée. C'est dans une agréable convivialité, joie et plaisir (licenciés et membres) de se retrouver tous ensemble autour du « petit » et des boules.

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons les vendredis soir à partir de 17 heures, afin de vous faire partager les plaisirs et la beauté de notre sport dans un cadre enchanteur en limite de forêt.

L'équipe de La Boule Bruchoise



Recherche de documents de la période 1939-1945 de la vie à Rothau.



Le CERD (Centre Européen du Résistant Déporté) du Struthof, en collaboration avec la commune de Rothau a un projet d'aménagement du bâtiment situé à côté du

jardin des droits de l'Homme avec une iconographie évoquant le rôle joué par la gare de Rothau lors de la guerre de 39-45. A ce titre nous sommes à la recherche de photos de cette époque

qui puissent illustrer ce qu'était la vie à Rothau sous le joug des Allemands.

Voici en illustration un cliché tiré de la collection personnelle de Monsieur Jean-Michel Adenot, historien spécialiste de la période et daté d'octobre 1940 montrant un concert proposé devant l'église du village dans le cadre de la «germanisation douce».

Si vous avez de telles photos vous pouvez prendre contact avec la mairie pour qu'on puisse les reproduire et ces photos vous seront bien entendu immédiatement rendues.

Départ du pasteur Parmentier.

Le dimanche 3 juillet le pasteur Jacques Parmentier a fêté son départ à la retraite après plus de 10 ans passés à Rothau. Il y a d'abord eu un culte au Temple devant une assemblée nombreuse et avec de très beaux moments musicaux. Après la cérémonie un beau moment de convivialité s'est déroulé dans le parc du presbytère, agrémenté par une aubade

de la Fanfare de Rothau. Ces dix années passées dans notre commune ont été très riches avec de belles célébrations notamment pour les 150 ans du temple et les cultes de Pâques au col de la Perheux sans oublier les très bons concerts.

Toute la municipalité lui souhaite une très belle retraite paisible et riche en belles surprises !



Etat-civil.



Mme SCHARSCH Nicolette, 91 ans.
M. KLOCK Paul René, 94 ans.
Mme YENDT Jacqueline, 93 ans.

Naissances:

Alix, Elisabeth, Marie BARDEL 22/06/2022
Liam DAUTEL 08/07/2022
Rose, Marie GARCIA 17/08/2022
Ahmed SERRADJ 22/09/2022



Mariages:

-Mr FREYTAG et Mme BLEYER. 27/08.
-Mr CORRET Laurent et Mme WEBER Nadia. 17/09.
-Mr BOUMENDJEL Ayoub et Mme IBEN KOUAR Mounia. 24/09.



Nos peines:

Andrée KNIPILAIRE née ENCLOS, 85 ans
Colette, Madeleine NEBIN-GER veuve MATHIS, 87 ans
Micheline CONEDERA née MICHAUT, 95 ans
Nicole, Simone MALAISE, 82 ans
Josiane Yvonne DILL-SCHNEIDER, 75 ans
Olivia, Madeleine BLAISE veuve DIDIER, 95 ans
Estelle Françoise WERLY, 44 ans
Alice, Natalie REISS veuve MATHIEU, 96 ans.



Grands anniversaires:

Mme PFLAUM Jacqueline Cécile, 91 ans.
Mme BOSO-BETTEGA Irma Anna, 91 ans.
Mme DUBOIS Simone, 97 ans.
Mme CLAULIN Frieda Marie, 91 ans.
Mme HISLER Madeleine, 93 ans.
M. BOSO-BETTEGA Primo Victor, 91 ans.

Noces d'or:

M. EL YACOUTI Mohamed Ben Reddad et BENA-MEUR Meriam. 17/08/1972
M. WERLY Grégoire et VILLAUME Monique 19/08/1972
M. WERLY Jean-Marie et ZAMBON Laurence 25/08/1972

Calendrier des fêtes

- 08.01.2023 Paroisse Protestante - Paroisse Catholique :
galettes des rois
- 09.01.2023 Au coeur de Rothau : après midi Film
« les 30 ans du FAI »
- 13.01.2023 CCAS Récré des Aînés
- 04.02.2023 Fanfare : Assemblée Générale
- 10.02.2023 CCAS Récré des Aînés
- 12.02.2023 Paroisse Protestante : Repas Choucroute
- 25.02.2023 Au coeur de Rothau : Soirée Carnaval
- 04.03.2023 Paroisse Protestante : Concours belote
- 10.03.2023 CCAS Récré des Aînés
- 13.03.2023 Au coeur de Rothau : après midi Film
« Biodiversité, comment la mettre en oeuvre dans mon
quotidien »
- 19.03.2023 Paroisse Catholique : Concours belote
- 25.03.2023 Croix Rouge : Formation PSC1
(Prévention et secours civiques de niveau 1)
- 14.04.2023 Réception municipale annuelle 19h
- 16.04.2023 ABC : Rando / Photo
- 28.04.2023 CCAS Récré des Aînés
- 30.04.2023 PHILAE : concert au Temple
- 01.05.2023 Fanfare : Aubade
- 07.05.2023 Paroisse Protestante : Triathlon
- 08.05.2023 Cérémonie commémorative Schirmeck
- 12.05.2023 CCAS Récré des Aînés
- 15.05.2023 Au coeur de Rothau : Après midi Film
« Micro-trottoir au marché par les enfants des écoles »
- 03.06.2023 Fanfare : Concert
- 03/04 et 10/11.06.2023 Boule Bruchoise « Les Qualificatifs
Grand Est » Triplette et Doublette de jeux Provençale.
- 16.06.2023 CCAS Récré des Aînés
- 18.06.2023 Paroisse Protestante : Kermesse